
Comment « braver son siècle » ? Propositions sur l'assignation séculaire en histoire littéraire à partir des cas Bussy-Rabutin et Sévigné

How to defy your century? Proposals on changing the criteria of century-affiliation in literary history

Laure Depretto



Pour citer cet article

Laure Depretto, « Comment « braver son siècle » ? Propositions sur l'assignation séculaire en histoire littéraire à partir des cas Bussy-Rabutin et Sévigné », *Fabula / Les colloques*, « Les auteurs en leur siècle selon les institutions. Être de son siècle (Moyen-Âge - XVIIIe siècle) », URL : <https://www.fabula.org/colloques/document10232.php>, article mis en ligne le 20 Octobre 2023, consulté le 09 Mai 2025

Comment « braver son siècle » ? Propositions sur l'assignation séculaire en histoire littéraire à partir des cas Bussy-Rabutin et Sévigné

How to defy your century? Proposals on changing the criteria of century-affiliation in literary history

Laure Depretto

« Braver son siècle » : j'emprunte cette formule à *L'Histoire de l'Académie française* de D'Olivet, qui lui-même reproduit la *Vie de Monsieur Corneille* de Fontenelle. Le neveu biographe y explique qu'au moment où le goût du siècle changea pour préférer la tendresse à l'héroïsme, son oncle Corneille ne s'y adapta pas : « Il ne pouvoit mieux braver son siècle qu'en lui donnant *Attila*, digne roi des Huns¹ ». « Braver son siècle », c'est-à-dire, d'après le *Dictionnaire universel* de Furetière, le « choquer » ou le « mépriser ». Une telle alternative herméneutique suppose la recherche délibérée du scandale ou, au contraire, une indifférence affichée aux aléas de la mode. Dans ce contexte, le siècle désigne une période restreinte indépendante de la durée centenaire et indistincte quant à ses bornes, et sans doute métonymiquement le public de ladite époque. Corneille n'était plus tout à fait de son temps en 1667. Et *Attila* n'est sans doute pas la plus lue de ses pièces aujourd'hui. Quand un auteur « brave » son siècle, il est désavoué par son présent, mais encore par son futur, comme si « être de son siècle » au sens de « suivre le goût de son temps » était une condition suffisante, voire une garantie pour s'assurer la postérité. Ainsi du cas du *Cid* : il y aurait correspondance parfaite entre goût du siècle (en tout cas du « public » du siècle, même si l'on connaît la réticence des doctes lors de la querelle²) et survivance. On l'aura compris, sans doute, je voudrais ici réfléchir aux rapports entre appartenance — au sens d'adhésion pleine et entière — à un siècle et survie au-delà de ce siècle, entre assignation séculaire, chance de durée et classicisation.

J'ai choisi comme terrain d'enquête Bussy-Rabutin, auteur pleinement identifié et reconnu comme homme de son siècle et aujourd'hui tombé au rang des *minores*,

¹ Fontenelle, *Vie de Monsieur Corneille*, cité dans la notice consacrée à Corneille, dans Pellisson et D'Olivet, ([1743], p. 224). Sur la « Vie de M. Corneille » par Fontenelle, voir pour le présent colloque, la communication d'Emmanuelle Mortgat-Longuet.

² Sur la querelle bien documentée et amplement commentée, voir le dossier dans Corneille (2009) et Civardi (2003). Voir également Merlin (1994).

vivant dans l'ombre de celle qui ne tarda pas à l'éclipser et lu presque toujours *après*, comme en supplément. Les deux épistoliers semblent figurer à eux seuls les deux branches d'une formulation inverse de l'alternative : être dans son siècle puis tomber dans l'oubli ou braver son siècle et donc lui survivre. Si Bussy a bien bravé ses contemporains (d'abord au sens de scandale avec la diffusion de son *Histoire amoureuse des Gaules*, puis au sens d'indifférence avec ses nombreux écrits adressés au roi et à son entourage à la fin de sa vie), on ne peut pas dire qu'il ait bravé son siècle tant ses contemporains l'avaient identifié de son vivant comme un modèle de bel esprit et de langage pur, un idéal de traducteur notamment. Plusieurs éléments contribuent à inscrire cet « amateur éclairé », pour reprendre une formule d'Alain Viala (1985), au rang des contemporains à intégrer dans une histoire littéraire en train de s'écrire : élu à l'Académie française en 1665 sans rien avoir publié encore, presque rien écrit en tout cas, il est l'objet d'un des nombreux parallèles qui se dressent à la fin du siècle entre les Anciens et les Modernes : Bouhours en fait le nouvel Ovide et il est considéré par ses contemporains comme un modèle d'écriture. À sa mort, ses mémoires et ses lettres sont remaniés en vue d'une publication imprimée immédiate par les soins de sa famille et du père Bouhours, et ne connaissent pas de rééditions ensuite jusqu'au xix^e siècle. À l'inverse, les lettres de Sévigné publiées trente ans après la mort de l'épistolière ne cessent d'être rééditées puis érigées en classique dès les années 1740. Dans les genres d'écrire relevant de la littérarité conditionnelle, on le sait, les fortunes éditoriales et les phénomènes de réception jouent un grand rôle dans l'ancrage ou le désancrage dans le siècle. Peut-on établir une corrélation, et même un lien de causalité ou, à défaut, un niveau de proportionnalité entre le degré d'inscription dans le contemporain et la prédictibilité du déclin pour la postérité ? Comme on le suppose parfois, par exemple pour les œuvres de Marie-Jeanne Riccoboni au siècle suivant : à trop suivre la mode et le goût du siècle, on prend le risque de *n'être que* de son siècle, le succès d'un moment serait ainsi condamné au second rayon dans le futur — loi que la permanence de *La Nouvelle Héloïse*, bestseller des Lumières s'il en est, vient immédiatement démentir³. On pourrait figurer ainsi les différentes possibilités :

	Reconnu dans son siècle (notamment par les instances légitimantes)	Ignoré par son siècle ou « encore inconnu » dans une perspective téléologique (soit absence de succès, soit absence de publication imprimée)
--	--	--

³ Sur le cas Riccoboni, voir Piau-Gillot (1997) ; Herman, Peeters, Pelckmans (2007). Laclos écrivait ainsi à Riccoboni : « Mais nos petits-neveux parleront aussi de vous à leur tour ; et si après vous avoir lue, ils ne regardaient pas comme une privation de ne plus avoir à vous lire, j'estimerais bien peu le goût de la postérité ».

Disparition / rétrogradation au rang de <i>minores</i> (en dehors des études spécialisées)	Bussy-Rabutin (mais sans œuvre imprimée ou presque) Voiture / Guez de Balzac Marie-Jeanne Riccoboni	Le Corneille d' <i>Attila</i>
Survivance / « Canonisation » Visibilité dans l'enseignement général	Le Corneille du <i>Cid</i> La <i>Nouvelle Héloïse</i> de Rousseau	Sévigné

J'examinerai dans un premier temps les modes d'inscription de Bussy dans son siècle par ses contemporains, avant d'évoquer la chronologie parallèle des publications imprimées de Bussy et Sévigné pour montrer le rapport entre assignation à un siècle, littérisation et histoire éditoriale, enfin dans un dernier temps, j'essaierai d'imaginer d'autres manières de situer nos deux « auteurs » épistolaires, en me demandant s'il est possible de les dé-grand-siècler (tentative hasardeuse de néologie, dont la fortune est plus douteuse encore). Peut-on (et donc faudrait-il) imaginer d'autres modes d'assignation d'un auteur à un siècle que les bornes de sa vie biologique ?

Chemin faisant, j'essaierai d'éviter plusieurs écueils inhérents à toute réflexion sur les liens entre assignation à un siècle et survivance au-delà de ce siècle :

Justifier *a posteriori* un canon établi par d'autres. J'éviterai donc autant que faire se peut de légitimer le partage entre Sévigné et Bussy, en jugeant que l'histoire littéraire avant moi a bien fait le tri, de même que je prendrai garde à l'écueil symétrique : ne pas réhabiliter les perdants, ne pas militer à toutes forces pour un retour en grâce littéraire : chercher les raisons, comprendre, n'est pas nécessairement excuser ni légitimer.

Ne pas confondre cette question avec la réflexion sur la prévisibilité d'une postérité⁴, en essayant de les tenir ensemble : être de son siècle prédispose-t-il un auteur ou une autrice à n'être que de son siècle, partant à ne pas y survivre ?

⁴ Réflexion déjà magistralement exposée par Jean de Guardia (2013).

Les inscriptions de Bussy dans son siècle : un « homme-époque » ?

Peut-on dire de Bussy qu'il est un « homme-époque⁵ », c'est-à-dire qu'il exemplifierait, de manière typique, non seulement une manière aristocratique de prendre la plume au xvii^e siècle mais encore quelque chose comme le goût du temps concernant tout ensemble l'usage de la langue, la pratique lettrée et la sociabilité ? Si l'on reprend les catégories dégagées par Alain Viala dans *Naissance de l'écrivain*, Bussy appartient à cette classe des « écrivains sans carrière », des « amateurs très éclairés » dont les cas-types sont Saint-Évremond et La Rochefoucauld⁶. On notera que ce sous-groupe était déjà distingué par Pierre Albert sous l'étiquette des « grands seigneurs⁷ ». Quand il est reçu à l'Académie française en janvier 1665 avec l'agrément du roi, au fauteuil de Perrot d'Ablancourt, mort en novembre 1664, il n'a, pour ainsi dire, rien publié sous forme imprimée⁸.

Au commencement de mars, le Chancelier Séguier, le duc de Saint-Aignan, & mes autres amis de l'Académie François me convièrent de prendre la place du célèbre Perrot d'Ablancourt qui venoit de mourir. J'y consentis. [...] Il y avoit toujours quelques personnes de naissance dans ce corps-là ; il y en aura encore bien davantage à l'avenir. Jusqu'icy la plupart des sots de qualité, qui ont esté en grand nombre auroient bien voulu persuader s'ils avoient pu que c'estoit déroger à Noblesse que d'avoir de l'esprit ; mais la mode de l'ignorance à la cour s'en va tantost passée : & le cas que fait le Roy des habiles gens achèvera de polir toute la noblesse de son royaume. (Bussy-Rabutin, 1696, t. II, année 1665, p. 392-393).

Bussy n'est donc pas admis dans la Compagnie en raison de sa production lettrée publiée — inexistante — mais pour deux raisons présentées de manière volontairement polémique par Bussy : son rang (« personnes de naissance ») et son « bel esprit » (Viala, 1985, p. 150), deux ancrages forts dans un siècle où la naissance et l'aisance à manier une langue galante jugée pure sont deux arguments suffisants

⁵ Je reprends cette formule de Savinio adressée à Apollinaire : « vous êtes un homme-époque autant qu'un homme de l'époque », citée par Anna Boschetti (2001, p. 16).

⁶ Voir Viala, 1985, p. 180 : « C'est "l'amateurisme", qui utilise une part de l'autonomie naissante (le prestige), tout en restant inscrit dans la logique d'une hétéronomie traditionnelle (le rejet de la "carrière"). » Sainte-Beuve, 1872, p. 154, écrit, à son propos, mais aussi de La Rochefoucauld, de Bussy-Rabutin et de Retz : « Jamais langue plus belle, plus riche, plus fine, plus libre ne fut parlée par des hommes de plus d'esprit et de meilleure race. Ils ont tous (et ceux que je viens de nommer, et les autres qu'ils représentent, moins en vue et plus effacés aujourd'hui), ils ont tous ce point commun d'être gens du monde, avant d'être écrivains. » Par parenthèse, il est intéressant que les cas types de Viala et Sainte-Beuve soient tous les trois à des degrés divers des disgraciés et des exilés.

⁷ Pierre Albert, *La Littérature française du xvii^e siècle*, 1873, cité par Charles-Olivier Sticker-Métral (2019, p. 253).

⁸ Seules quelques "maximes d'amour" ont été publiées dans un Recueil de pièces en prose les plus agréables de ce temps, composées par divers auteurs. Voir Myriam Tsimbidy, Christophe Blanquie (dir.), *Sur et par Bussy-Rabutin*, Société des Amis de Bussy-Rabutin, 2018, p. 256.

pour entrer dans une instance de légitimation, non seulement de soi mais des autres. La place assignée à Bussy est celle de successeur d'un éminent traducteur : il y a à l'Académie une tradition plus ou moins respectée de filiation par fauteuil et l'on voit ici qu'on propose à Bussy la place laissée vacante par Perrot d'Ablancourt considéré comme digne traducteur. C'est dans le paragraphe suivant que Bussy évoque la diffusion subreptice et incontrôlée de *l'Histoire amoureuse des Gaules*, suivie peu de temps après par son arrestation, le 17 avril.

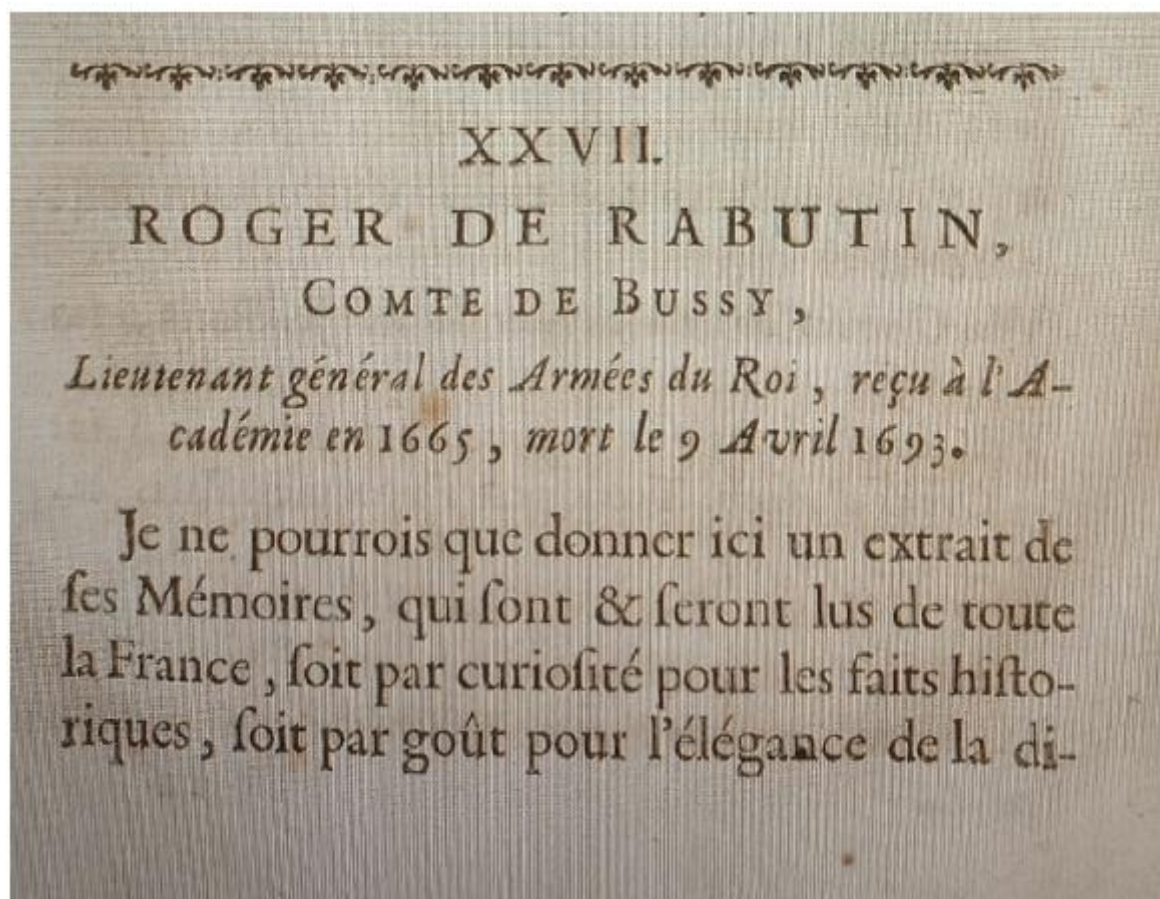
Dans son *Discours sur l'Académie française*, Sorel raillait — et ce, dès les années 1650, inaugurant ainsi un sous-genre polémique appelé à une grande fortune — cette « chose étrange » qui voulait que l'Académie accueille en son sein des hommes n'ayant qu'à peine écrit, sous-entendu, à peine publié (où l'on voit qu'en terrain polémique non plus, il n'y a pas d'habit neuf) :

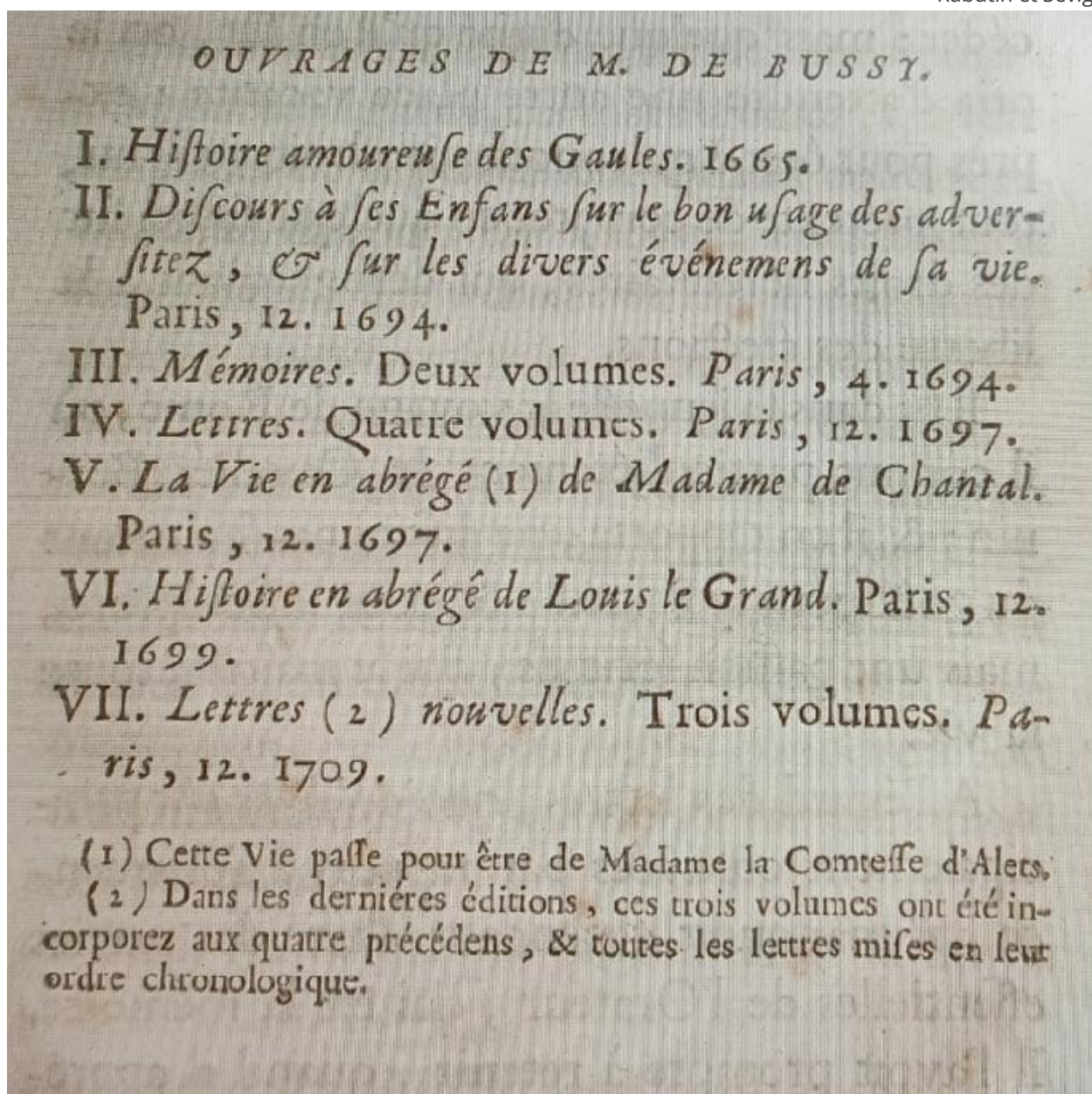
Que c'est aussi une chose estrange que quelques-uns de la Troupe soient estimez grands Autheurs & Juges absolus du langage pour quelque petite Epistre & deux ou trois Stances, & que mesmes il y en a quelques-uns qui y sont seulement nommez avec leurs Dignitez ou Offices, sans dire qu'ils ayent fait aucun ouvrage. [...] quand mesmes ils ne voudroient point passer pour Autheurs & pour Escrivains, leur bon jugement serviroit toujours de beaucoup dans les résolutions de l'Assemblée, & leurs discours de vive voix sont d'aussi grande valeur que plusieurs Escrits. (Sorel, 1654, p. 29-30).

Instance de légitimation, l'Académie française, recevant Bussy en 1665 — peu de mois avant sa chute — ne reçoit pas un auteur⁹, mais un esprit jugé apte à arbitrer et légiférer en matière de langage et de belles-lettres. Bussy est alors pleinement un homme de son siècle, à défaut d'être un écrivain de son siècle. Comme l'écrit Mathilde Bombart, « les deux statuts d'auteur et d'académicien relèvent de deux logiques institutionnelles, non sans interaction bien sûr, mais différentes » (1997, p. 104). D'ailleurs, quand quatre-vingts ans plus tard, D'Olivet écrit la suite de la relation de Pellisson, il présente Bussy par son rang social et militaire. Le sous-titre des pages qu'il lui consacre donne le titre principal de Bussy : « comte de Bussy, lieutenant général des Armées du Roi » (voir ci-dessous la liste des Académiciens en fin d'ouvrage et l'en-tête du sous-chapitre consacré à Bussy, issus de : Pellisson, D'Olivet, [1743] 1989, p. 413, 285, 288).

⁹ D'autant moins si l'on s'en tient à la définition restreinte de Furetière dans son *Dictionnaire universel* : l'auteur, « en fait de Littérature », « se dit de tous ceux qui ont mis en lumière quelque livre. Maintenant on ne le dit que de ceux qui en ont fait imprimer ». Roger Chartier (1992) y voit l'entérinement d'une valorisation progressive de l'impression dans l'attribution du statut d'auteur.

XXXIX..		
1743	Armand-Jérôme BIGNON, Maître des Requêtes, Bibliothécaire du Roi.	
1693	Jean-Paul BIGNON, Abbé de S. Quentin, Bibliothécaire du Roi, Doyen du Conseil.	1743
1665	Roger DE RABUTIN, Comte de Bussy, Lieutenant général des Armées du Roi.	1693
1637	Nicolas PERROT D'ABLANCOURT.	1664
	Paul HAY DU CHASTELET, Conseiller d'Etat.	1636





Pour autant, D'Olivet produit bien pour Bussy une liste d'ouvrages, ce qui n'est pas le cas dans la rubrique consacrée au duc de Saint-Aignan, soutien et ami de Bussy, officier reçu lui aussi comme « bel esprit ». La liste reproduite ci-dessus comprend sept entrées, parmi lesquelles seule la première (I.) est une édition du vivant de l'auteur, tandis que les suivantes sont toutes des publications posthumes. D'Olivet tient d'ailleurs à souligner l'importance de cette distinction :

Un point essentiel c'est de rapporter jusqu'aux moindres ouvrages d'un Académicien & d'en citer toujours la première édition, parce que sur cette date les critiques voient si c'est un fruit, ou de la jeunesse ou de l'âge mur. Ils voient si c'est un ouvrage posthume, & qui dès-lors mérite plus d'indulgence, car l'Auteur peut n'y avoir pas mis la dernière main. Et quand il y a plusieurs ouvrages d'un même auteur, on peut quelquefois en observant le temps où ils ont été faits, parvenir à connoître les changements arrivés dans ses études dans son goût, dans ses opinions, & même dans sa fortune. (Pellisson, D'Olivet, [1743] 1989, p. 60-61).

Règle de méthode pour la juste appréciation de l'œuvre d'un écrivain et de son évolution au cours du temps, ce principe adopté par d'Olivet laisse donc de côté la publication non imprimée, la circulation manuscrite, ce qui n'est bien sûr pas sans poser problème pour des littérateurs tels que Bussy qui n'accordent qu'un vil prix à l'imprimé et vise au contraire la publication manuscrite¹⁰. Ainsi les *Maximes d'amour* qui ont pourtant fait la réputation d'homme de plume de Bussy ne figurent-elles pas dans la liste. À l'inverse, le fait que l'*Histoire amoureuse des Gaules* figure en première ligne relève presque de l'ironie de l'histoire : écrite avant son entrée à l'Académie, mais publiée juste après, cette satire à clés *en droit* ne devrait pas figurer dans cette liste : d'abord parce qu'une des autres règles adoptées par l'historien de l'Académie est de ne faire figurer que des ouvrages d'un auteur à partir de son intronisation¹¹, ce qui justifie, si besoin était, une deuxième fois, l'exclusion des *Maximes d'amour*. Ensuite parce qu'à en croire Bussy dans sa stratégie de défense, cette *Histoire amoureuse des Gaules* s'est publiée à son insu, sans son autorité mais encore sans qu'il admette avoir écrit la totalité de l'ouvrage en circulation. L'effet surtout est paradoxal dès lors que ce pour quoi Bussy a été élu et ce que le siècle suivant voudra bien seul sauver, à savoir ses maximes d'amour et ses traductions libres des Anciens, ne figurent pas dans la liste de ses œuvres, tandis que l'œuvre qui lui a seule assuré la survie à la postérité apparaissait bien à la première place.

Après l'Académie, la deuxième instance de légitimation que je voudrais convoquer se situe dans un genre qui fait fortune à la fin du xvii^e siècle en particulier, celui du parallèle. En 1689, le père Bouhours, ami et futur éditeur des volumes posthumes de mémoires et de lettres de Bussy, publie un ouvrage cousu de citations commentées et intitulé *Pensées ingénieuses des Anciens et des Modernes*, dans lequel il dresse le parallèle suivant entre Ovide et Bussy :

On peut opposer à Ovide mesme l'illustre malheureux dont j'ai déjà parlé plusieurs fois & qui pourrait dire comme Ovide que son esprit a esté un peu la cause de son malheur.

Ingenio perii qui miser ipse meo

L'un & l'autre ont mis tout en œuvre, & se sont servis de leur esprit admirablement pour fléchir leur Prince [...] Mai en quoy l'homme de qualité dont je parle l'emporte beaucoup sur Ovide, c'est qu'au lieu de demander comme celui-ci à estre rappelé précisément ou à changer d'exil, pour mettre sa vie en seureté il ne demande qu'à servir son Prince dans les armées & à mourir pour luy ; & il le fait non seulement avec tout l'esprit et toute l'éloquence possible, mais aussi de tout son cœur & de la meilleure foy du monde. Les lettres qu'il a écrites au Roy durant son exil, & qui

¹⁰ Sur les usages possibles de la diffusion manuscrite des textes, voir la conférence de Fernando Bouza (2010).

¹¹ « Je ne considère dans les personnes dont j'ai à parler que la qualité seule d'Académiciens : leurs autres qualitez sont étrangères à mon sujet. [...] Il est vrai qu'en me bornant presque au littéraire, je me prive de tout ce qui pouvoit le plus orner mon ouvrage. » [sans commentaire].

sont tombées entre mes mains, font foy de ce que je dis : en voicy des traits remarquables¹². (Bouhours, 1689, p. 163-165).

C'est pour ses lettres au roi que Bouhours fait l'éloge du nouvel Ovide, insistant sur son ingéniosité et sur ses compétences linguistiques. Dans sa *Manière de bien penser*, Bouhours le convoquait déjà comme « homme de qualité qui a de l'esprit infiniment et qui écrit d'une manière dont les autres n'écrivent point » (Bouhours, 1687, p. 108). Conséquence de cette opération de *lobbying* menée tambour battant par Bouhours, aidé de Bussy et d'une des filles de ce dernier, La Bruyère dans ses *Caractères* à la fin du siècle érige les deux correspondants et amis en modèles d'écriture :

32. (IV) *Capys*, qui s'érige en juge du beau style et qui croit écrire comme BOUHOURS et RABUTIN, résiste à la voix du peuple, et dit tout seul que *Damis* n'est pas un bon auteur. *Damis* cède à la multitude, et dit ingénument avec le public que *Capys* est froid écrivain. (La Bruyère, 1691, p. 77).

En 1691, « écrire comme Bussy » est (encore) un compliment, tandis que le siècle suivant sera plus hostile. On le voit, le corpus valorisé — du vivant de Bussy, dans son siècle — par Bouhours n'est pas le même que celui retenu par ni par le siècle suivant — *Maximes d'amour* et traductions libres des auteurs latins — ni par le nôtre — *L'Histoire amoureuse des Gaules*. Dans sa somme consacrée aux querelles littéraires, Irailh considère par exemple qu'il n'y a rien à sauver de Bussy si ce n'est ses *Maximes d'amour* et ses imitations des épigrammes de Martial. Le jugement sur l'orgueil de Bussy et sur les excès rhétoriques de courtisan dans sa correspondance y est très sévère (1761, t. I, p. 317). Quant à Fréron, voici ce qu'il pense du parallèle de Bouhours : « Ovide ne se serait jamais douté qu'on l'eût comparé à M. de Bussy-Rabutin ; c'est là sans doute le comble des malheurs de ce poète¹³. » On se convaincra encore mieux du début de purgatoire de celui qui est maintenant considéré comme d'un autre siècle en convoquant le jugement de Françoise de Graigny qui reproche à son correspondant Devaux d'écrire « comme un Bussy », c'est-à-dire en s'adressant à la postérité plutôt qu'à son correspondant direct. La remarque quant au corpus valorisé est la même que pour Bouhours : c'est le Bussy épistolier dont on se souvient surtout : « Quand tu penses à la postérité, tu écris comme un Bussy. Je démêle fort bien les jours où tu lui écris de préférence à moi¹⁴ ». Écrire comme un Bussy n'est plus synonyme d'écrire bien, mais d'écrire par-dessus les siècles, en enjambant son propre temps pour viser déjà à ceux d'après. C'est à la fortune éditoriale des lettres de Bussy, comparée à celles de sa cousine, la marquise de Sévigné, que nous allons donc maintenant nous intéresser.

¹² Sur l'instrumentalisation par Bussy et sa fille de ce projet de livre de Bouhours, voir Chatelain (2012).

¹³ Fréron, *L'Année littéraire*, 1762, lettre XII, p. 267, cité Haroche-Bouzinac (1999, p. 191).

¹⁴ Lettre du 27 mai 1739, citée par Haroche-Bouzinac (1999, p. 197).

D'un siècle à l'autre : des fortunes éditoriales en vases communicants

Le premier constat à faire est celui d'un décalage dans le temps des éditions des deux correspondances¹⁵ : alors que les lettres de Bussy sont publiées juste après sa mort et avec soin par ses enfants aidés du père Bouhours, le premier recueil indépendant des lettres de Sévigné est imprimé trente ans après sa mort, à Troyes en 1725, dans une brève édition de petit format, contenant seulement vingt-huit lettres¹⁶. Ces *Lettres choisies de Madame la marquise de Sévigné à Madame de Grignan sa fille. Qui contiennent beaucoup de particularités de l'histoire de Louis XIV* constituent la première étape de l'autonomisation des lettres sévignéennes par rapport à celles de son cousin.

Car les premières lettres de Sévigné ont été publiées dans la première édition des lettres de Bussy en 1697. C'est ainsi que devint possible un nouveau parallèle, entre les deux correspondants cette fois, qui tourna au désavantage du cousin. Comparant les deux épistoliers, Pierre Bayle considéra immédiatement que la marquise écrivait mieux que le comte :

[...] qui doute que les lettres adoptives, et en particulier celles de Mad[ame] de Sévigné, ne soient meilleures que celles de Mr de Rabutin. Cette dame avoit bien du sens et de l'esprit. Le bruit a courru [sic] que Mr Ménage l'a aimée galamment : elle mérite une place parmi les femmes illustres de notre siecle. Monsr Perrault ne fera-t-il pas un livre pour elles, aussi bien que pour les hommes ? Je voudrois bien savoir quelque chose de l'histoire de celle-là. Je la mettrois volontiers dans mon Diction[n]aire. Elle sera sans doute dans le nouveau Moréri de Paris, et Mad[ame] Des-Houlieries aussi¹⁷. (Bayle, 2014, t. XI, p. 422).

Le parallèle établi par Bayle a tourné au désavantage de Bussy. À mesure que les lettres sévignéennes étaient valorisées, celles de Bussy déclinaient. On peut faire l'hypothèse qu'à mesure que se développait une certaine idée de ce qu'était le xvii^e siècle, ceux qui ne correspondaient plus à cette image ont été relégués dans les marges. Au xviii^e siècle, c'est la propension de Bussy à parler de lui, sa vanité qui est souvent mise en avant comme repoussoir. Ainsi de l'avertissement d'une édition séparée des lettres de Sévigné à Bussy :

¹⁵ Sur l'épineuse question des rapports entre lettre et ordre du livre et les opérations qui président à la mise en recueil des lettres, voir notamment les réflexions de Mathilde Bombart (2002).

¹⁶ Cette publication séparée fait l'objet d'un chapitre écrit par Janet Gurkin Altman dans Hollier (1993, p. 399-405).

¹⁷ P. Bayle, lettre 1394 à François Janiçon, Rotterdam, 4 déc. 1698.

Bussy, dont on lit encore avec intérêt les *Mémoires* dans tous les endroits où il ne parle pas de lui-même, en parle ici continuellement et avec aussi peu de pudeur que de mesure. Aussi n'a-t-on extrait de ses lettres à Mme de Sévigné que ce qui étoit absolument nécessaire pour expliquer quelques endroits des réponses de sa cousine. La diction, pure, mais roide et empesée de l'un, étoit trop éloignée des grâces, de l'aisance et de la rapidité de style de l'autre, pour que leurs lettres pussent se trouver ensemble sans offrir le disparate le plus choquant¹⁸.

Alors que cette édition est suivie de nouvelles entreprises visant à éditer le plus de lettres possible, que les rééditions se multiplient tout au long du xviii^e siècle, que Sévigné commence à faire l'objet d'un véritable culte, au contraire Bussy-Rabutin semble s'effacer : ni ses lettres ni ses mémoires ne connaissent plus de rééditions après une anthologie des « plus belles lettres » de Bussy en 1742 et jusqu'à la deuxième moitié du xix^e siècle, lorsque l'érudit Ludovic Lalanne se chargea de l'édition complète des mémoires (1857) puis des lettres (1858-1859), en six volumes. *L'Histoire amoureuse des Gaules* en revanche ne disparaît jamais totalement du champ des rééditions et l'on en compte encore régulièrement des exemplaires dans les années 1750-1850.

À l'exception de l'anthologie de 1742 déjà brièvement évoquée, les lettres de Bussy ne font pas l'objet de manipulations éditoriales visant à redynamiser un corpus qui ne fait plus recette. Encore aujourd'hui, la différence est nette : alors que Sévigné a connu deux éditions dans la bibliothèque de la Pléiade, la première assurée par Émile Gérard-Gailly en 1953, la seconde par Roger Duchêne entre 1972 et 1978, qui fait toujours autorité et sert de corpus de travail aux spécialistes, Bussy n'est que partiellement réédité et dans des maisons d'édition à diffusion plus restreinte. Au sein même de l'ensemble de sa production, les situations sont inégales : les lettres n'ont pas connu de réédition complète depuis l'entreprise de Ludovic Lalanne, aucune anthologie n'est disponible¹⁹. Les mémoires ont été partiellement réédités dans la collection « Le Temps retrouvé » du Mercure de France (Bussy-Rabutin, 2012) et les autres écrits de Bussy sont édités séparément, la plupart du temps sous l'égide des membres de la Société des Amis de Bussy-Rabutin (Bussy-Rabutin, 2000 et 2016)²⁰. Seule *L'Histoire amoureuse des Gaules* n'a jamais cessé d'être rééditée, les deux dernières éditions en date étant celle de Roger et Jacqueline Duchêne dans la collection Folio chez Gallimard (Bussy-Rabutin, 1993) et celle de Catriona Seth et Constance Griffejoen-Cavatorta parue à l'occasion d'une série du *Monde* sur « Les grands classiques de la littérature libertine » (Bussy-Rabutin, 2010).

¹⁸ Avertissement de la 1^{re} édition (séparée) des lettres de Sévigné à Bussy, Paris, Delalain, 1775, n. p.

¹⁹ Quelques groupes de lettres ont fait l'objet d'une publication séparée. Voir notamment Bussy-Rabutin (2018 et 2019).

²⁰ Voir le site de l'association : <https://bussyrabutin.hypotheses.org>.

Plusieurs arguments se présentent pour qui voudrait comprendre cette différence de traitement. On peut arguer de la valeur, c'est la solution Pierre Bayle. Sévigné est supérieure à Bussy. La valeur intrinsèque de ses lettres lui a permis de traverser les siècles jusqu'à nous. Dans la lignée des travaux de Fritz Nies, on peut défendre l'idée que le corpus sévignéen, par les manipulations dont il a fait l'objet, était particulièrement adaptable aux variations de goût dans le temps. Ses lettres ont cette souplesse, cette diversité qui fait que chaque époque a pu adopter, fabriquer « sa » Sévigné, la dévote, la mère aimante, la bonne pédagogue, la spirituelle marquise, etc. Sévigné plaisait mieux au xviii^e siècle, tandis que Bussy, plus monolithe, plus égal à lui-même, faisait déjà monde ancien. Au siècle suivant, Sévigné pouvait être promue comme lecture recommandable dans un cadre scolaire. Une telle classicisation par la voie scolaire était impossible pour Bussy.

Une autre raison encore a pu creuser le fossé entre Sévigné et Bussy : elle touche cette fois au sort plus généralement réservé aux auteurs galants, comme l'ont montré en particulier Alain Genétiot (1993) sur les poètes tels que Sarasin, Voiture et Benserade, et Alain Viala quant à la promotion dans l'histoire littéraire de catégories exogènes telles que le baroque et le classicisme au détriment d'une catégorie endogène telle que la galanterie (Viala, 1997).

On pourrait enfin considérer — mais est-ce une cause ou une conséquence ? — que c'est peut-être l'absence d'opérations anthologiques qui a joué contre Bussy. Alors que la brièveté constitue une forme de « technique de la durée²¹ », le corpus bussien n'a pas été transmis par extraits. Contrairement à Sévigné, Bussy n'a pas fait l'objet d'opérations éditoriales de sélection, de florilèges ; ni anthologie, ni collection de bons mots. Il n'y a pas de *Rabutiana*²², alors que les *Sévigniana* se développent au xviii^e siècle. En 1756, l'abbé Pierre Barral rassemble des extraits des lettres pour composer des *Sévigniana*, ou *Recueil des pensées ingénieuses, d'anecdotes littéraires, historiques et morales*. Les anthologies scolaires ne cessent d'être publiées dans lesquelles les préfaces insistent sur l'immortalité de l'épistolière, au regard de ses collègues masculins du « même » siècle : « Les lettres de Balzac et de Voiture sont oubliées aujourd'hui, [...] mais les lettres [de Sévigné] vivront autant que notre langue » (Sévigné, [1812] 1825, p. 4).

Le décalage entre existence biologique et existence comme corpus est tel pour ces deux auteurs dont les destins éditoriaux ont fonctionné en symétriques inversés

²¹ Voir Guardia (2013), p. 178 : « plus une œuvre est brève, plus elle est facilement classicisée » ; et p. 184 : « le texte factuel (historique) est *a priori* handicapé dans ses prétentions à entrer durablement dans un usage autre que documentaire. C'est ainsi que la classicisation des *Mémoires* de La Rochefoucauld, pourtant si prévisible étant donné que son autre œuvre est devenue instantanément un classique, a rencontré des obstacles quasi insurmontables, et n'est aujourd'hui qu'un classique par procuration de ses sœurs, les *Maximes* et *réflexions diverses* ».

²² Il y a une exception : dans une édition de Bussy en trois volumes parue à Amsterdam en 1711 figure un *Rabutiana* au volume III, contenant « les pensées diverses du comte de Bussy Rabutin ».

qu'on se demandera pour finir s'il convient toujours de rattacher Sévigné et Bussy au même siècle, et même au xvii^e siècle ? Ne peut-on procéder à ce que, dans un autre contexte et à propos de Voltaire, Stéphane Zékian a appelé une « manœuvre d'exfiltration historique » (2010, p. 27) ?

Comment dé-siécler un auteur ?

Dans un dernier temps, je voudrais évoquer des pistes qui m'ont été inspirées par les travaux du philosophe et historien Daniel S. Milo. D'abord dans l'un des essais de son ouvrage *Trahir le temps*, il écrit ceci :

Et si on comptait à partir de la Passion ? En ne partant plus de l'Incarnation du Christ (ou plutôt de la Circoncision), mais de la Passion, la chronologie en ère chrétienne se décalerait de 33 ans, âge présumé du Christ sur la croix. Ce qui s'est passé — ou plutôt ce qu'on a pris l'habitude de dater — dans le premier tiers d'un siècle reculerait au siècle précédent : ce qui l'a clôturé passerait à son milieu. (Milo, 1991, p. 17).

En suivant le programme de Milo, voici quelques effets immédiats sur l'histoire littéraire : le xvi^e siècle perdrait l'Humanisme, Lumières et Romantisme se trouveraient dans le même siècle et le « Siècle de Louis XIV » correspondrait mieux avec le xvii^e siècle — le Roi-Soleil naîtrait en 1605 et mourrait en 1682. L'Académie française verrait le jour en 1602 à l'aube du siècle. Dès lors, la première édition de Sévigné surviendrait en 1692, rejoindrait Bussy et appartiendrait au « bon » siècle, qui s'achèverait, cerise sur le gâteau, par la seconde partie de *Histoire de l'Académie française*. Cette première solution — un peu extrême, je vous l'accorde — pour remettre les deux épistoliers dans le même siècle et accorder une fois pour toutes le cousin et la cousine a tout de même peu de chance de s'imposer tant la fixation des siècles tels que nous les connaissons paraît aujourd'hui immuable, contraignant tout historien à rappeler en préambule soit l'artificialité de tout découpage, soit la non-pertinence dudit découpage pour l'objet qui l'intéresse, bien souvent les deux. Ainsi procède-t-on presque toujours à ce que Milo appelle encore l'« accordéonisation » des siècles : on en rallonge certains, on en raccourcit d'autres pour les besoins de la cause, qu'on pense au « siècle de deux cents ans » ou au « court xx^e siècle » d'Hobsbawm.

Un autre essai de Daniel Milo m'a suggéré une deuxième solution possible :

Il est rare qu'on mange une pomme de terre de l'année précédente, alors qu'il n'est que trop fréquent qu'on lise un livre du siècle dernier. Et ce qui est encore plus important dans cette comparaison, la pomme de terre disparaît avec sa consommation, la récolte de la saison qui suit est donc appelée à la remplacer ;

alors que le livre, le film, le tableau n'existent que par leur consommation, et la production culturelle qui suit vient donc s'y ajouter. (Milo, 1987, p. 14).

Plutôt que de découper différemment les siècles au risque de créer de nouveaux et malcommodes décalages, il me semble préférable de se dire qu'en effet, la spécificité des productions culturelles, et en leur sein, des livres, c'est de n'exister vraiment qu'à condition d'être consommés, puis de ne pas disparaître, une fois qu'ils ont été lus par leurs premiers lecteurs. Dès lors pourquoi ne pas formuler autrement les appartenances séculaires ? En l'état, la coutume veut que l'on classe Sévigné et Rabutin dans le même siècle, celui de leur existence, puis qu'un peu d'histoire de la réception des textes nous apprenne qu'au règne de Bussy fin xvii^e siècle a succédé le règne de Sévigné au siècle suivant, dont l'empire n'a fait que croître au point d'éclipser dans le domaine scolaire et grand public la plupart des autres épistoliers de son siècle d'existence, les reléguant au rang de corpus pour spécialistes.

Cela ne change peut-être pas fondamentalement les choses mais cette description peut se formuler plutôt ainsi : Sévigné et Rabutin n'ont pas été publiés dans le même siècle, l'une appartient de plein droit au xviii^e siècle qui la publia seule et pour elle-même, après Bussy donc. Sévigné est celle qui fait remonter le temps en faisant relire le relégué, du moins est-ce ma trajectoire de lectrice. Dès lors, il faudrait pouvoir dire que Sévigné a vécu au xvii^e siècle et est devenue autrice au xviii^e siècle, que Bussy fut auteur épistolaire, de manière très fugace et toute posthume à la fin du xvii^e siècle et simple destinataire dans les suivants. Si on réassigne l'épistolière au xviii^e siècle, le gain heuristique n'est pas négligeable. Plus besoin de préalables précautionneux sur sa conscience d'autrice indémontrable, sur l'écrivaine-sans-le-savoir, puisqu'on décide qu'elle n'est autrice qu'un siècle après sa mort. Autre avantage et non des moindres : elle rejoint le siècle par excellence de l'épistolaire.

Pourquoi ne pas imaginer, à défaut de faire bouger les siècles, de déplacer les auteurs dans ces siècles, en les situant non pas dans le siècle de leur existence biologique, mais dans celui de leur pleine existence d'auteur publié — et donc consommable autrement qu'une pomme de terre ? Il s'agirait alors de lire les auteurs dans leur siècle de publication. Pour la majorité d'entre eux, cela ne changera pas grand-chose, mais pour de nombreux auteurs de textes factuels publiés de manière posthume, sans qu'ils y aient mis eux-mêmes « la dernière main », comme l'écrivait D'Olivet ([1743] 1989, p. 60-61, voir *supra*), cela ferait percevoir immédiatement la longue trajectoire qui a amené ces textes jusqu'à nous et permettrait de comprendre quel intérêt a présidé, le moment venu, au choix de la publication et quels co-auteurs ont fabriqué les artefacts que nous lisons encore.

Si l'on suit les réflexions de Frédéric Briot dans son hommage à Jean Garapon (2016), après tout, pour ce type de textes — correspondances comme mémoires — les libraires du xviii^e siècle et les éditeurs du xix^e siècle sont autant les auteurs de ces publications que ces hommes et ces femmes du Grand Siècle qui n'avaient pas la manie du brouillon ou dont les héritiers, par prudence ou par négligence, n'ont pas conservé les manuscrits. Dans cette logique, Commynes serait alors un auteur du xvi^e siècle (Dufournet, 1984), Brantôme rejoindrait Bassompierre au xvii^e siècle, tandis que Retz côtoierait Sévigné au xviii^e siècle²³. Pour tous ceux qui nous gênent, tous ces fameux inclassables, cela ferait pencher la balance autrement, à moins que cela ne complique encore un peu les choses, par exemple pour le duc de Saint-Simon, désormais auteur du xix^e siècle. Mais ce serait aussi une façon d'entériner une fois pour toutes cette séparation tant de fois voulue, tant de fois remise à plus tard entre vie biologique de l'individu et destin de l'œuvre.

J'ai conscience du pourcentage assez faible de chance de réussite de cette proposition qui, pour une large part, se pratique déjà, sans pour autant qu'on en tire les conséquences qui s'imposent par exemple dans la rédaction des « histoires littéraires ». Mais il me semble qu'un classement séculaire par la publication — au titre d'histoire littéraire expérimentale — permettrait, à tout prendre, de mieux percevoir quelque chose comme le goût d'un siècle.

²³ La 1^{re} édition des Mémoires de Commynes date de 1524, celle de Brantôme de 1665, celle de Retz de 1717.

BIBLIOGRAPHIE

Avertissement de la 1^{re} édition (séparée) des lettres de Sévigné à Bussy, Paris, Delalain, 1775.

Bayle Pierre, *Correspondance*, éd. Élisabeth Labrousse, Antony McKenna *et al.*, Oxford, Voltaire Foundation, 2014, t. XI.

Bombart Mathilde, « La publication épistolaire : deux recueils de lettres de Jean Louis Guez de Balzac », dans Christian Jouhaud et Alain Viala (dir.), *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002, p. 47-60.

Bombart Mathilde, « La production d'une légitimité littéraire. Classements et hiérarchisation des auteurs dans la fiction allégorique critique (La Nouvelle allégorique d'Antoine Furetière) », *Littératures classiques*, n° 31, « Les mineurs », dir. Philippe Hourcade, 1997, p. 99-114.

Boschetti Anna, *La Poésie partout. Apollinaire, homme-époque (1898-1918)*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 2001.

Bouza Fernando, « De main en main, le manuscrit comme forme de publication » (2008), *Hétérographies, formes de l'écrit au Siècle d'Or espagnol*, Madrid, Casa de Velazquez, 2010, p. 35-67.

Briot Frédéric, « Les véritables auteurs des mémoires du xvii^e siècle », dans Christian Zonza (dir.), *Vérités de l'histoire et vérité du moi. Hommage à Jean Garapon*, Paris, Honoré Champion, 2016, p. 133-140.

Bouhours Dominique, *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1689.

Bouhours Dominique, *La Manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit. Second Dialogue*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687.

Bussy-Rabutin, *Épigrammes*, éd. Christophe Blanquie, Glyphe, 2016 ; *Discours à sa famille, lettres au roi*, Précis-sous-Thil, Armançon, 2000.

Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, éd. Jacqueline et Roger Duchêne, Paris, Gallimard, Folio, 1993.

Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, éd. Catriona Seth et Constance Griffejoen-Cavatorta, Paris, Le Monde-Garnier, 2010.

Bussy-Rabutin, *Lettres inédites*, éd. Daniel-Henri Vincent, Dijon, EUD, 2018.

Bussy-Rabutin, *Lettres à Mme de Scudéry*, éd. Christophe Blanquie, Paris, Classiques Garnier, 2019.

Bussy-Rabutin, *Mémoires*, Paris, J. Anisson, 1696.

Bussy-Rabutin, *Mémoires*, éd. Daniel-Henri Vincent, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 2012.

Comment « braver son siècle » ? Propositions sur l'assignation séculaire en histoire littéraire à partir des cas Bussy-Rabutin et Sévigné

Chartier Roger, *L'Ordre des livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre xiv^e et xviii^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992.

Chatelain Marie-Claire, « Bussy-Rabutin et la figure galante d'Ovide : modèle, parallèle, identification personnelle », *Littératures classiques*, vol. 77, n° 1, 2012, p. 17-32. DOI : 10.3917/licla.077.0017

Civardi Jean-Marc, *La Querelle du Cid (1637-1638)*, éd. critique intégrale, Paris, Honoré Champion, 2003.

Corneille Pierre, *Le Cid*, éd. Boris Donné, GF, 2009.

Dufournet Jean, « Les premiers lecteurs de Commynes ou les Mémoires au xvi^e siècle », *Mémoires de la société d'histoire de Commines-Warneton et de la région*, t. XIV, 1984, p. 51-94.

Fréron Élie-Catherine, *L'Année littéraire*, s.l., s. éd., 1762.

Fontenelle Bernard de, *Vie de Monsieur Corneille*, cité dans la notice consacrée à Corneille, dans Paul Pellisson et Pierre-Joseph D'Olivet (dir.), *Histoire de l'Académie française*, 2 vol. , 3^e éd., Paris, J.-B. Coignard, 1743.

Genétiot Alain, « Des hommes illustres exclus du Panthéon : les poètes mondains et galants (Voiture, Sarasin, Benserade) », *Littératures classiques*, n° 19, « Qu'est-ce qu'un classique ? », 1993, p. 215-235.

Guardia Jean de, « Technique de la durée. Classicisme et transmission », *Poétique*, n° 174, 2013, p. 173-188.

Haroche-Bouzinac Geneviève, « La lettre à l'âge classique, genre mineur », *RHLF*, n° 99, 1999, p. 183-204.

Herman Jan, Peeters Kris, Pelckmans Paul (dir.), *Mme Riccoboni, romancière, épistolière, traductrice*, Louvain-Paris-Dudley, Peeters, 2007.

Hollier Denis (dir.), *De la littérature française*, Paris, Bordas, 1993.

Irailh Augustin-Simon, *Querelles littéraires ou Mémoires pour servir à l'histoire des Révolutions de la République des Lettres depuis Homère jusqu'à nos jours*, t. I, Paris, Durand, 1761.

La Bruyère Jean de, *Les Caractères, « Des ouvrages de l'esprit »*, Paris, E. Michallet, 1691, 6^e éd.

Merlin Hélène, *Public et littérature au xvii^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

Milo Daniel S., *Trahir le temps*, Les Belles Lettres, rééd. Paris, Pluriel, 1991.

Milo Daniel S., « La rencontre insolite mais édifiante du culturel et du quantitatif », *Histoire & mesures*, vol. 2, n° 2, 1987, p. 7-37.

Pellisson Paul et D'Olivet Pierre-Joseph, *Histoire de l'Académie française*, 3^e éd., 2 vol. , Paris, J.-B. Coignard, 1743.

Pellisson Paul et D'Olivet Pierre-Joseph, *Histoire de l'Académie française*, éd. Charles-Louis Livet, 1858, Genève, Slatkine Reprints, 1989.

Comment « braver son siècle » ? Propositions sur l'assignation séculaire en histoire littéraire à partir des cas Bussy-Rabutin et Sévigné

Piau-Gillot Colette, « Comment s'échapper du second rayon ? ou le parcours littéraire de Marie-Jeanne Riccoboni », *Littératures classiques*, n° 31, « Les mineurs », dir. Philippe Hourcade, 1997, p. 165-176.

Sainte-Beuve Charles, *Nouveaux lundis*, t. XIII, « Œuvres mêlées de Saint-Évremond », 1872

Sévigné Marie de Rabutin-Chantal, *Beauté des lettres de Madame de Sévigné, ou Choix de ses lettres les plus remarquables sous le rapport de la pensée et du style, recueillies et publiées pour l'instruction de la jeunesse par Mmes Courtin, maîtresses de pension à Limoges* (1812), Paris, Martial Ardant, 1825.

Sorel Charles, *Discours sur l'Académie française*, Paris, Guillaume de Luynes, 1654.

Sticker-Métral Charles-Olivier, « Saint-Évremond, un auteur pour happy few ? », *XVII^e siècle*, n° 283, 2019, p. 251-263.

Viala Alain, « Qui t'a fait minor ? Galanterie et classicisme », dans Philippe Hourcade (dir.), *Littératures classiques*, n° 31, « Les mineurs », dir. Philippe Hourcade, 1997, p. 115-134.

Viala Alain, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Minuit, 1985.

Zékian Stéphane, « Que faire du siècle de Louis XIV ? D'une réception paradoxale au lendemain de la Révolution française », *RHLF*, vol. 110, n° 1, 2010, p. 19-34.

PLAN

- Les inscriptions de Bussy dans son siècle : un « homme-époque » ?
- D'un siècle à l'autre : des fortunes éditoriales en vases communicants
- Comment dé-siécler un auteur ?

AUTEUR

Laure Depretto

[Voir ses autres contributions](#)

Université d'Orléans, laure.depreto@univ-orleans.fr